

INNOVATION SOCIALE >

PAR NATHALIE PERREAULT
COMITÉ DE RÉDACTION

Qu'est-ce que l'innovation sociale? Quels sont les impacts de la mise en œuvre d'innovations sociales? Voilà les questions auxquelles nous nous attaquerons dans cette toute première chronique sur l'innovation sociale.

L'objectif poursuivi par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, en matière d'innovation sociale (MDEIE), consiste à mettre à la disposition des milieux de pratique les résultats applicables de la recherche en sciences sociales et humaines. Une fois implantées, les nouvelles pratiques, les nouveaux outils d'intervention ou les modes de gestion révisés contribuent globalement à l'amélioration des services offerts.

Nous sommes donc très heureux de vous présenter nos actions en innovation sociale dans la *Revue Développement Social* pour vous informer des mandats et des travaux réalisés dans le cadre des projets soutenus par le MDEIE en lien avec le développement des communautés et l'amélioration des conditions de vie de la population québécoise.

L'innovation sociale : une reconnaissance gouvernementale

Depuis près de 10 ans, le concept d'innovation sociale est utilisé et reconnu au Québec. C'est en 2001, avec la *Politique québécoise de la science et de l'innovation (PQSI)* que l'innovation sociale est, pour la première fois, inscrite dans une perspective gouvernementale de développement de la société du savoir. Cette politique reconnaît l'apport essentiel des sciences sociales et humaines au développement économique et au mieux-être de la population québécoise. Toujours dans cette politique, c'est la définition du Groupe de travail sur l'innovation sociale qui a été retenue :

« Toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés. »

L'émergence d'innovations sociales est favorisée par les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales. Elles sont aussi le résultat de méthodes innovantes utilisées par les milieux de pratique. Ainsi, l'importance de considérer les innovations sociales se justifie notamment par le fait qu'à elles seules les innovations technologiques ne peuvent résoudre des problèmes tels que le vieillissement de la population, la lutte à la pauvreté, la détérioration de l'environnement, la modernisation de l'État et le développement économique à dimension humaine.

Un des mandats du MDEIE est de maximiser l'utilisation des résultats de la recherche, y compris dans les secteurs des sciences sociales et humaines, en soutenant des activités de valorisation et de transfert de connaissances vers les organisations. Plus précisément, la Direction de la valorisation et du transfert, du MDEIE, avec son *Programme de soutien à la valorisation et au transfert, volet 2*, a le mandat de soutenir l'innovation sociale.

En décembre 2006, le gouvernement du Québec a consolidé son soutien à l'innovation sociale dans *La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation : Un Québec innovant et prospère*, en renforçant les mécanismes de valorisation et de transfert de résultats de recher-



NATHALIE PERREAULT
CONSEILLÈRE EN INNOVATION SOCIALE
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION

che, en augmentant les montants prévus au soutien de projets en innovation sociale et en consolidant le soutien financier de deux organismes de liaison et de transfert qui œuvrent en innovation sociale. Ces organismes sont le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP) et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).

Rapports entre le social et l'économique

Rappelons que le MDEIE est le ministère à vocation économique du gouvernement du Québec et qu'il travaille au plein déploiement des forces vives de la société québécoise afin d'optimiser son développement. C'est donc en encourageant de nouvelles façons de faire et de nouvelles approches et en instaurant de nouveaux outils dans les pratiques que l'on peut améliorer l'offre de service, ainsi que le rendement et la productivité des organisations à l'échelle locale, régionale, nationale et même internationale. Dans les faits, les innovations sociales sont reconnues pour contribuer à améliorer la performance des organismes et des entreprises tout en favorisant une meilleure qualité de vie.

Des applications d'innovations sociales

Nous sommes convaincus que les résultats de la recherche en sciences humaines et sociales offrent un potentiel qu'il faut maximiser afin d'obtenir un développement économique et social optimisé et durable au Québec. Les différentes pratiques novatrices mises en œuvre dans les milieux de pratique et les communautés auront avantage, elles aussi, à être étudiées, adaptées et diffusées pour qu'un ensemble élargi d'acteurs et d'utilisateurs de services puissent en bénéficier.

Dans le but de rendre ces innovations sociales accessibles, le MDEIE contribue au développement de pratiques innovantes, et ce, dans plusieurs domaines, tels que le développement durable, la qualification de la main-d'œuvre, la solidarité sociale, la santé et les services sociaux et la réussite scolaire. Dans les prochaines chroniques, seront présentés des exemples concrets de projets d'innovation sociale en cours ou déjà réalisées et leurs résultats. Il sera question autant des processus qui ont mené à leur plein développement que des organismes et des personnes qui sont à l'origine de ces processus.

Pour en savoir plus :

Nous vous invitons à consulter les sites Internet du MDEIE, du Réseau québécois en innovation sociale, du Centre de recherche sur les innovations sociales de l'UQÀM, du CLIPP et du CTREQ.

www.quebec.ca/innover
www.mdeie.gouv.qc.ca
www.crisis.uqam.ca
www.clipp.ca
www.ctreq.qc.ca